

Demande d'attestation annuelle à l'égard d'un grand projet d'investissement

Avis au demandeur

Les renseignements fournis dans ce formulaire sont recueillis par le ministère des Finances (MFQ) et servent notamment à déterminer si la société ou la société de personnes (« le demandeur ») poursuit, au cours de l'année d'imposition ou de l'exercice financier, selon le cas, la réalisation du grand projet d'investissement à l'égard duquel un certificat initial lui a été délivré.

Les renseignements recueillis seront traités de manière confidentielle et ne seront transmis à des tiers qu'avec le consentement de la personne qui les a fournis, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Seul le personnel autorisé du MFQ pourra prendre connaissance des renseignements fournis.

Toutefois, certains renseignements, s'ils étaient nécessaires à l'application ou à l'exécution d'une loi fiscale, pourraient être communiqués à Revenu Québec, et ce, sans le consentement de la personne qui les a fournis.

Les renseignements fournis pourront également être utilisés par le MFQ aux fins de recherche, d'évaluation, d'étude, d'enquête, de production de statistiques ou de prévision de coûts.

1. Renseignements généraux sur le demandeur

Nom du demandeur

Adresse du siège social du demandeur

Ville et province du demandeur

Code postal du demandeur

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) du demandeur

Numéro d'identification attribué par Revenu Québec au demandeur

2. Représentant autorisé du demandeur

Prénom

Nom

Titre

Courriel

Téléphone (y compris l'indicatif régional)

Poste

3. Année d'imposition ou exercice financier, selon le cas, visé par la demande d'attestation annuelle

4. Renseignements permettant de déterminer l'admissibilité du projet d'investissement

Cette section sert à décrire le projet d'investissement. Elle doit permettre au MFQ de déterminer l'admissibilité du projet d'investissement pour l'obtention d'une attestation annuelle relative au nouveau congé fiscal pour grands projets d'investissement.

a) Description du projet

Veuillez indiquer le nom du projet, s'il y a lieu, et le numéro de dossier¹.

Veuillez décrire brièvement le projet.

b) Poursuite des activités

Veuillez indiquer si les activités qui découlent du grand projet d'investissement ont été exercées au Québec.

J'atteste que, pour l'année d'imposition ou l'exercice financier visé à la section 3 du présent formulaire, les activités qui découlent grand projet d'investissement sont exercées au Québec. Oui ☐ Non ☐

Veuillez indiquer, s'il y a lieu, toutes précisions ou changements sur la poursuite des activités devant être portés à l'attention du MFQ.

c) Seuil minimal des dépenses d'investissement

Veuillez indiquer le total des dépenses d'investissement attribuables au grand projet qui ont été engagées ou qui sont prévues dans la période d'investissement de 48 mois²

Veuillez indiquer la date de l'atteinte du seuil d'investissement.

Veuillez indiquer le total des dépenses d'investissement qui ont été auditées.

Veuillez indiquer si le total des dépenses d'investissement auditées a été maintenu. Dans la négative, veuillez indiquer les changements apportés.

J'atteste que, pour l'année d'imposition ou l'exercice financier visé à la section 3 du présent formulaire, le total des dépenses d'investissement auditées a été maintenu³. Oui ☐ Non ☐

¹ Le numéro de dossier est indiqué sur le certificat initial relatif au nouveau congé fiscal pour grands projets d'investissement.

² Selon l'article 10.11-chapitre X-annexe E de la Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales.

³ Le demandeur est tenu d'informer le MFQ de tout changement pouvant affecter le maintien du seuil d'investissement, notamment la cession d'un bien.

Veillez indiquer, s'il y a lieu, le total et le type d'aides gouvernementales ou non gouvernementales, attribuables à une dépense d'investissement admissible, que le demandeur a reçu, est en droit de recevoir ou peut raisonnablement s'attendre à recevoir.

d) Lieu des activités

Veillez indiquer la répartition des dépenses d'investissement en fonction du lieu où les biens seront principalement utilisés.

e) Secteur d'activité

Veillez indiquer la nature des activités découlant du grand projet d'investissement et le numéro de secteur (SCIAN) associé.

Veillez indiquer si les activités découlant du projet sont raisonnablement attribuables à l'hébergement, à la production ou à l'échange de contenus. Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures qui ont été prises pour que le projet réponde aux exigences relatives aux restrictions applicables au contenu hébergé, produit ou échangé⁴.

Les activités découlant du projet sont raisonnablement attribuables à l'hébergement, à la production ou à l'échange de contenus.

Oui ☐ Non ☐

f) Date de début de la période d'exemption

Si le présent formulaire constitue une demande de délivrance d'une première attestation annuelle, veuillez préciser la date du début de la période d'exemption choisie par le demandeur⁵.

5. Documents à joindre

Veillez joindre les documents suivants :

- ☐ Rapport d'un auditeur indépendant⁶
- ☐ Résolution du conseil d'administration désignant le représentant autorisé du demandeur aux fins de la demande d'attestation annuelle relative au projet d'investissement ou, si le projet d'investissement est réalisé par une société de personnes, autorisation donnée à ces fins au représentant par les membres de la société de personnes
- ☐ États financiers pour l'année d'imposition visée à la section 3 du présent formulaire
- ☐ Tableau-synthèse présentant, pour la durée complète de la période d'exemption du congé fiscal, la valeur estimée :
 - du congé d'impôt sur le revenu
 - du congé de cotisation des employeurs au Fonds des services de santé

Pour attester la poursuite des activités, veuillez joindre :

- ☐ Une déclaration sous serment d'une personne au sein de la société ou de la société de personnes en mesure de constater et d'attester que les activités découlant du grand projet d'investissement ont été poursuivies durant l'année d'imposition ou l'exercice financier visé à la section 3 du présent formulaire
- ☐ Toutes pièces justificatives permettant d'attester la réalisation du projet tel que décrit dans la description du projet du dernier document officiel transmis par le ministère des Finances (Certificat/Attestation).

⁴ Les restrictions relatives au contenu hébergé, produit ou échangé prévoient que le demandeur qui réalise le projet d'investissement doit démontrer, à la satisfaction du ministre des Finances, soit que la totalité ou la quasi-totalité des contenus hébergés, produits ou échangés ne constitueront pas des contenus encourageant la violence, le sexisme, le racisme ou toute autre forme de discrimination ou comportant des scènes de sexualité explicite ou des représentations graphiques de telles scènes, soit que des mesures raisonnables seront prises pour que les activités qui découleront du projet d'investissement ne consistent pas à permettre l'hébergement, la production ou l'échange de contenus encourageant la violence, le sexisme, le racisme ou toute autre forme de discrimination ou comportant des scènes de sexualité explicite ou des représentations graphiques de telles scènes.

⁵ Le demandeur peut choisir la date du début de la période d'exemption. La date choisie doit être comprise dans la période qui commence le jour où le total des dépenses d'investissement attribuables à la réalisation du projet d'investissement atteint, pour la première fois, le seuil des dépenses d'investissement et qui se termine le dernier jour de la période d'investissement de 48 mois.

⁶ Le demandeur est tenu de joindre, lors de la demande de délivrance de sa première attestation annuelle, le rapport d'un auditeur indépendant attestant notamment le total des dépenses d'investissement attribuables à la réalisation du projet d'investissement, la répartition de ces dépenses en fonction du lieu où les biens ont été acquis pour être utilisés principalement et le total des aides gouvernementales et non gouvernementales attribuables à une dépense d'investissement. Dans le cas où la société ou la société de personnes

6. Déclaration du représentant autorisé

Je soussigné certifie que tous les renseignements fournis à l'appui de la présente demande sont exacts et complets.

Je m'engage, à titre de représentant du demandeur, à aviser le MFQ par écrit dans les meilleurs délais de tout changement important qui pourrait survenir quant aux renseignements fournis.

Je comprends que le MFQ pourra demander qu'on lui transmette des renseignements additionnels portant sur la présente demande ou relatifs à la réalisation du projet d'investissement et des activités admissibles découlant de la réalisation de ce projet d'investissement.

Je comprends que le ministre peut révoquer ou modifier tout certificat ou attestation délivrés à l'égard d'un projet d'investissement lorsque des renseignements ou des documents portés à sa connaissance le justifient, conformément aux dispositions de la Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales (RLRQ, chapitre P-5.1).

Je comprends que pour le traitement de ma demande, le MFQ doit collaborer avec Revenu Québec. Ainsi, je consens à ce que le MFQ transmette à cet organisme, aux seules fins de l'analyse de ma demande et uniquement lorsque nécessaire, les documents et renseignements liés à mon projet d'investissement.

Je comprends que, pour la détermination du congé fiscal, des critères sont prévus dans la Loi sur les impôts afin que la société ou la société de personnes se qualifie de société ou société de personnes admissible, lesquels seront vérifiés par Revenu Québec au moment de réclamer le congé fiscal⁷.

J'accepte que le MFQ communique avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ainsi qu'avec Investissement Québec, lorsque nécessaire, pour l'analyse d'une demande d'aide gouvernementale faite à l'un de ces organismes en lien avec mon projet d'investissement. À cet effet, j'autorise le MFQ à transmettre les documents et renseignements suivants : le plan d'affaires du projet d'investissement, l'estimation du nombre d'emplois et de la masse salariale relatifs au projet d'investissement ainsi qu'une copie des attestations annuelles délivrées depuis le début de la période d'exemption. Par ailleurs, si un tel échange de renseignements a lieu, le MFQ m'informera en temps utile de l'information mise en commun.

Oui ☐
Non ☐

Signature du représentant autorisé du demandeur

Date

Nom en caractères d'imprimerie

Titre

Le présent formulaire dûment rempli et les documents à joindre doivent être transmis **par courriel** à l'adresse suivante :
congefiscal@finances.gouv.qc.ca.

Direction des interventions financières et de la capitalisation des entreprises
Ministère des Finances du Québec
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

présente sa première demande d'attestation annuelle avant la fin de la période de 48 mois, elle est tenue de déposer, à la fin de sa période d'investissement, une opinion d'audit révisée confirmant les informations du rapport initial ou les changements apportés ainsi que tout autre renseignement qui sera prescrit par le ministre des Finances pour l'administration et l'application de la mesure.

⁷ Selon les articles 737.18.17.14 à 737.18.17.21 de la Loi sur les impôts.